

STRASBOURG Reconversion en résidence locative de l'ancien siège de CUS-Habitat

Une Étoile est née

L'ancien siège de CUS-Habitat, situé rue de Lucerne et rue de Genève, a été reconverti en 65 logements locatifs, à peine livrés et déjà loués.

Le bâtiment reconverti date de 1930 ; il se situe dans le « quartier suisse » de Strasbourg. L'imposante construction a servi de siège au bailleur social CUS-Habitat jusqu'à son déménagement vers le nouveau vaisseau amiral, situé non loin du parc du Heyritz.

Un style architectural préservé

Le bâtiment dit Étoile fait partie de l'ensemble immobilier de la Bourse, construit après le démantèlement des anciens remparts Vauban. On trouve du reste dans l'actuel parking souterrain de trente-six places de la nouvelle résidence des vestiges de ces remparts, ainsi que la trace matérialisée de leur ancien emplacement.

La SICI, société liée à Astria, a acquis l'ancien siège de CUS pour 5,46 millions d'euros hors taxes et a fait conduire 10 millions d'euros de travaux de restructuration.

Le cabinet d'architecture strasbourgeois Weber + Keiling a été chargé des plans de cette reconversion en résidence locative, tandis que l'en-



Dans la cour intérieure de la résidence Étoile, l'ancien siège de CUS Habitat. Pour 35 des 65 logements, des balcons mesurant chacun neuf mètres carrés ont été ajoutés lors de la restructuration. PHOTO DNA - AMÉLIE WILHELM

semble des travaux était réalisé par Urban-Dumez. Conduits à partir de jan-

vier 2015, ces travaux viennent de s'achever. Le style architectural assez géométrique

de ce bâtiment - aux nombreuses et hautes fenêtres - a été préservé, voire souligné.

Les façades rénovées de la résidence Étoile sont bicolores, gris et blanc, et l'allure générale du bâtiment fait aussi songer à certaines des constructions du môle Seegmuller tout proche. « Seules les extensions du bâtiment qui datent des années soixante ont été démolies » à la faveur de la restructuration, indique le dossier de présentation élaboré par SICI.

Pompe à chaleur et fibre optique

Les soixante-cinq logements locatifs sont déjà tous loués, dont 24 logements T2 (deux pièces), 40 T3, six T4 et un seul cinq pièces de 104 m². Ces logements sont proposés aux salariés des entreprises qui ont choisi de verser leur contribution du « 1 % logement » à Astria.

Outre la proximité du centre-ville et l'avantage qu'il y a à habiter dans de l'ancien rénové, la résidence Étoile présente l'avantage d'être chauffée par pompe à chaleur ; un mode de chauffage efficace et économique pour les locataires. Chaque logement est chauffé par le sol et ce sol joue un rôle rafraîchissant en été.

D'autre part, chaque logement est raccordé à Internet par fibre optique. ■